

Réf. : DAD/SAT/TRANSPORTS/SB/N° 000082
Affaire suivie par : Sébastien BOUCHET
Tél. : 01 43 93 46 51

Monsieur Alain Fabre
Président
AMUTC
BP2
93101 MONTREUIL cedex

Bobigny, le **17 MAI 2011**

Monsieur,

Suite à notre rencontre du 26 Janvier 2011, je me permets de vous donner quelques éléments d'informations supplémentaires sur les lignes de bus dont nous avfons parlé.

Ligne 301 :

Appelée à devenir une ligne de bus du réseau Mobilien dans le cadre du PDU 2000, cette ligne n'a jamais été l'objet d'un comité d'axe qui aurait permis d'engager des aménagements de voirie et des projets d'amélioration de l'offre.

Dans le cadre de la révision du PDU d'Ile-de-France en cours d'approbation par la Région et qui fera l'objet d'une concertation publique durant l'année 2012, une nouvelle classification des lignes de bus sera mise en place selon des critères de qualité de service et de niveaux d'offres. La ligne 301 est classée en ligne forte. Cette classe de ligne correspond à un niveau d'offre important mais légèrement inférieur aux niveaux décrits pour les lignes Mobilien.

Desservant des pôles importants comme l'hôpital André Grégoire dans un quartier dépourvu d'autre axe structurant de transport et en attente du prolongement de la ligne 11 de métro qui jouera ce rôle pour tout le territoire et entraînera une refonte du réseau de bus à ces abords, le renfort d'offre de cette ligne semble tout à fait pertinent. Dans ce cadre, il est nécessaire que la Ville de Montreuil ait une action pour limiter le stationnement illicite en double file sur le boulevard de la Boissière, actes d'incivilités qui perturbent la bonne exploitation de la ligne, avant d'envisager une démarche de la part du Département. Une rencontre avec les services de la ville est en cours de programmation. Ce point sera abordé lors de cette rencontre et je vous tiendrai au courant de l'avancée de ce dossier.

Ligne 545 :

Cette ligne est effectivement en sous charge (1830 voyages/jour de semaine). Elle pâtit d'un mauvais niveau d'offre (fréquence de 30 minutes) et d'un itinéraire non optimal. Dans le cadre du travail que nous allons mener avec le STIF en 2011 sur l'offre bus dans le

département, nous évoquerons avec l'autorité organisatrice la possibilité d'améliorer l'offre de cette ligne ainsi que son prolongement comme vous nous le suggérez.

Tramway T3. Restructuration réseau de bus.

Le Tramway T3 est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Paris. C'est donc avec la Mairie de Paris que le STIF a conçu la restructuration du réseau de bus autour du Tramway T3. L'ensemble des villes et collectivités locales a été associé à ce travail. Aujourd'hui les principes de base et grandes orientations de cette restructuration ont été validées. Ce qui est prévu prend en compte la demande de rabattement rapide des habitants du centre de Montreuil vers le Tramway T3. L'objectif prioritaire de ce travail est de mettre en œuvre des correspondances facilitées que ce soit avec le métro ou les lignes de bus. Ce projet ne prévoit pas de changement très structurant du réseau existant. Aujourd'hui le STIF est néanmoins disposé à prendre en compte les propositions des partenaires du transport public comme votre association. Il paraît opportun que vous précisiez vos demandes à l'autorité organisatrice sous la forme d'un courrier que le Département défendra auprès du conseil du STIF si ces demandes sont en adéquation avec les objectifs et priorités du Département.

J'espère que ces premiers éléments répondent à vos attentes. Les services du Conseil général sont à votre disposition pour vous apporter de plus amples informations et vous tiendront au courant du suivi de ces dossiers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Corinne Valls

